Pays-Bas

Mesures recommandées

En raison de la répartition actuelle des parasites et des maladies transmises par des parasites dans ce pays, nous vous recommandons les mesures suivantes pour protéger votre chien ou votre chat :

- **Protection contre les puces et les tiques**

  Application quelques jours avant le départ. Renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité.

- **Vermifuge contre les ascaris et les ankylostomes et le cas échéant les cestodes**

  Application selon le type de détention et d'alimentation de votre animal. Vous pouvez recevoir des mesures concrètes et adaptées de manière individuelle à votre animal sur notre Test-Online.

Tips supplémentaires : Certains médicaments (Spot-On, colliers, comprimés) font simultanément effet contre plusieurs des parasites mentionnés ci-dessus. Ainsi, certaines des mesures recommandées peuvent être englobées par l'application d'un seul médicament. Questionnez votre vétérinaire à ce sujet.

Point important : Les limites entre régions à faible et haut risque sont bien évidemment floues. Ce test ne peut fournir qu'une orientation dans ces situations-là. En cas de doute, vous devriez vous faire conseiller personnellement par votre vétérinaire.

Informations détaillées

Protection contre les puces
Les puces sont actives dans toute l'Europe, toute l'année. La présence de puces n'est pas seulement désagréable pour votre animal ; les puces peuvent également lui transmettre des agents pathogènes, comme par exemple le cestode *Dipylidium caninum*.

ESCCAP vous recommande ainsi de protéger votre animal avec une préparation anti-puce également lors de vos périodes de voyage.

Vous trouverez des médicaments appropriés chez votre vétérinaire. Le médicament agit quelques jours après l'application et son effet est maintenu, selon les préparations, environ 4 semaines à 3 mois. Vous devriez ainsi traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité, afin qu'une protection permanente soit garantie.

Protection contre les tiques et les maladies transmises par les tiques
Il existe différentes espèces de tiques, qui peuvent, par leur piqûre, transmettre aux chiens et aux chats les agents pathogènes de certaines maladies, comme par exemple la babésiose, la borreliose, l'ehrlichiose ou l'anaplasmose.

Quelques-unes de ces espèces de tiques sont certes plus fréquentes dans certains pays d'Europe que d'autres, toutefois, il n'existe aucun pays exempt de tiques.

ESCCAP recommande ainsi, au sein de l'Europe, de protéger les chiens et les chats contre l'infestation de tiques et par la même occasion contre le risque de maladies vectorisées par les tiques.

Vous trouverez des médicaments appropriés chez votre vétérinaire. La protection commence quelques jours après l'application et dure, selon les préparations, environ 4 semaines à 3 mois. Vous devriez ainsi traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité, afin qu'une protection permanente soit garantie.

Puisqu'aucune préparation ne peut éviter de manière sûre une infestation de tiques, vous devriez de plus examiner votre animal après les promenades en plein air et enlever les éventuelles tiques.

Protection contre les moustiques et la filariose cutanée
Sur votre lieu de destination, les moustiques (culicidés) peuvent transmettre à votre animal le filaire *Dirofilaria repens*, agent pathogène de la filariose cutanée.

ESCCAP recommande l'application de produits qui repoussent les moustiques.

Vous trouverez des médicaments appropriés chez votre vétérinaire. L'effet protecteur dure, selon les préparations, environ 4 semaines à 3 mois. Afin que votre animal soit protégé à temps, le traitement doit être entrepris au bon moment, avant l'arrivée sur le lieu de vacances : pour les colliers, ce laps de temps est de minimum une semaine, pour les Spot-On de minimum 24h. Selon la durée d'efficacité d'une préparation, l'application doit être renouvelée au cours du voyage, afin qu'une protection permanente soit garantie.

De plus, vous devriez garder votre animal à l'intérieur dès la tombée du crépuscule, puisque c'est à ce moment-là que les moustiques sont les plus actifs. Les fenêtres et les portes des pièces, dans lesquelles votre animal est installé, devraient être munies de moustiquaires.

Protection contre les vers gastro-intestinaux

Votre animal peut être contaminé dans toute l'Europe par des ascaris (*Toxocara canis, Toxocara cati*) et des ankylostomes, qui sont également transmissibles à l'homme. Si votre animal chasse et mange des proies sauvages ou est nourri avec de la viande crue, il peut de plus s'infecter avec des cestodes.

ESCCAP vous recommande ainsi de protéger votre animal avec des médicaments appropriés contre les conséquences d'une infestation de vers, ou de contrôler la présence de vers à l'aide d'examens coprologiques.

Les mesures concrètes recommandées diffèrent selon les espaces de sortie, le type d'alimentation et s'il y a contact avec des congénères. Sur notre Test-Online, vous pouvez découvrir les recommandations individuelles pour votre animal, en répondant gratuitement à quelques questions précises. Aller au Test-Online.

Dans le sud des Pays-Bas, *Echinococcus multilocularis* est très répandu. Ce cestode peut être transmis à l'homme, par l'intermédiaire des œufs excrétés par les chiens infectés et conduire, chez celui-ci, à une dangereuse formation de kystes dans différents organes. Cette infection doit être traitée de manière intensive et peut même conduire à la mort.

Les chiens menacés de s'infecter et de transmettre les vers à l'homme sont tous ceux qui mangent des proies sauvages. Si votre chien fait partie de ces animaux, nous vous recommandons de prévoir des vermifuges, qui agissent contre les cestodes, pour votre voyage. Vous devriez traiter votre chien avec un tel vermifuge 4 semaines après le début du voyage. Si vous voyagez plus longtemps que 4 semaines, le traitement doit être renouvelé à intervalles de 4 semaines et poursuivi jusqu'à 4 semaines après le retour.